Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 53 (1908)

Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

SUISSE

Bibliothèque militaire fédérale. — Principales acquisitions en mai 1908:

- Ab 93. Körting, G.: Aus der Literatur des Militärsanitätswesens 1907. Berlin 1908. 8.
- Bd 125. Schollenberger, J.: Die Schweiz seit 1848. Ein staatsmännisches und diplomatisches Handbuch. Berlin 1908. 8.
- Da 44. Kriegsgeschichtlichtliche Einzelschriften. Herausg. von Gr. Genst. Heft 43/44. Aus dem russisch-japanischen Kriege 1904-1905. 4. Die Schlacht bei Liaoyang. Berlin 1908. 8.
- Da 117. Organisation et tactique des trois armes. Cavalerie. IIIe fascicule : La Cavalerie pendant la Révolution. La fin de la Convention (du 19 juin 1794 au 27 octobre 1795). Paris 1908. 8.
- Dd 243. Gachet, E.: Le Siège de Gênes (1800). La guerre dans l'Apennin. Journal du blocus. — Les opérations de Suchet. Paris 1908. 8.
- Dd 244. Bas, F. de et J. de T. Serclaes de Wommersom: La Campagne de 1815 aux Pays-Bas. Tome 1er: Quatre-Bras. Bruxelles 1908. 8.
- De 265. Regensberg, Fr.: Der Mainfeldzug. Stuttgart o. 1. 8.
- Df 473. Der Port-Arthur-Prozess nach Berichten des a Russischen Invaliden » ins Deutsche übertragen von Oberstlt. Ritter v. Ursyn-Pruszynski. Wien 1908. 8.
- E 542. Unger, W. v.: Blücher. 2. Bd.: von 1812 bis 1819. Berlin 1908. 8.
- E. 543. Benningsen, général: Mémoires. Avec une introduction des annexes et des notes du capitaine E. Cazalas. Tome III: Campagnes de 1812 et de 1813. Paris (1908) 8.
- E 584. Briefe und Tagebuchblätter des Generals Charles Gordon of Kharthum. Ausgewählt und übersetzt von Dr Max Goos. Hamburg 1908. 8.
- E 585. Strobl v. Ravelsberg, M.: Schleswig-Holstein meerumschlungen (aus Vergangenheit und Gegenwart). Nach den Errinnerungen eines aktiven österr. Mitkämpfers des k. k. Majors i. R. Anton Edlen v. Hofmann-Wi 1908. 8.
- E 586. Kriegserrinnerungen 1870/71. Als Handschrift gedruckt. (Betrifft die Tätigkeit der Feldeisenbahnabteilung V im Feldzuge 1870/71.) Berlin 1895. 8.

- E 587. Chlapowski, D.: *Mémoires sur les guerres de Napoléon 1806-1813*. Publiés par ses fils. Paris 1908. 8.
- Ga 99. Creuzinger P.: Die Probleme des Krieges. 2. Teil. Das Problem der Strategie. 2. Bd. Leipzig 1908. 8.
- Jd 220. Die Befehlstechnik bei den höheren Kommandobehörden, zum Gebrauch bei Vorbereitung zur Aufnahmeprüfung für die Kriegsakademie, bei taktischen Arbeiten, Uebungsritten, Generalstabsreisen und Kriegsspielen. Oldenburg (1908) 8.
- Je 57. Egli, K.: Taktische Aufgaben mit Lösungen. Heft 1: Zur Einführung in den taktischen Teil des Exerzier-Reglements für die schweizerische Infanterie 1908. Frauenfeld 1908. 8.
- Ka 75. Ludendorff: Brigade- und Divisionsmanöver in Anlage und Leitung mit einem Beispiel aus der Praxis. Unter Berücksichtigung der Felddienst-Ordnung und Manöver-Ordnung vom 13. März 1908. Berlin 1908. 8.
- Kb 35. Pauli, C.: Die niederen Militärwissenschaften zum Selbststudium als Vorbereitung für die Offiziers- und Aufnahmeprüfung zur Kriegs akademie. 1. Bd. Berlin 1908. 8.
- Pb 80. Rothlisberger, E.: Die neue Genfer Konvention vom 6. Juli 1906. Bern 1908. 8.
- Pc 113. Beiträge zur Kriegsheilkunde aus der Hilfstätigkeit der Deutschen Vereine vom Rothen Kreuz während des russisch-japanischen Krieges 1904-05. Herausg. vom Central-Comité der Deutschen Vereine vom Rothen Kreuz in Berlin. Leipzig 1908. 8.
- Sb 495. Täuber, C.: Ortsnamen und Sprachwissenschaft. Ursprache und Begriffsentwicklung. Zürich 1908. 8.
- Sc 262. Brucker, E.: Die Vogesen. Leipzig 1908. 8.
- Uc 43. Gescharner, [H.: Geschichte der sächsischen Kartographie im Grundriss. Leipzig 1907. 8.
- Vc 69. Ernst, A.: L'œuvre de la deuxième Conférence de la paix. Bruxelles 1908. 8.
- Vc 70. Ullmann, E. v. Völkerrecht. Tübingen 1908. 8.
- Yb 507. Freytag-Lorringhowen, Frhr. v.: Das Exerzierreglement für die Infanterie vom 29. Mai 1906. Kriegsgeschichtl. erläutert. 2. Aufl. Berlin 1908. 8.
- Yb 524. Was bringen Felddienst-Ordnung und Manöver-Ordnung vom 22. März 1908 Neues? Berlin 1908. 8.

La Bibliothèque militaire fédérale est à la disposition gratuite des officiers suisses. Franchise de port pour lettres et pour colis jusqu'à concurrence de 2 kg.

FRANCE

Les évolutions de cavalerie en 1908. — Plusieurs divisions de cavalerie exécuteront des évolutions en 1908.

1° Les 6° et 7° (Lyon et Melun), exécuteront, sous la haute direction du général Trémeau, membre du conseil supérieur de la guerre, président du comité technique de la cavalerie, des évolutions et des exercices de combat, du 1° au 8 septembre.

La concentration de ces divisions aura lieu, le 31 août, dans le département du Cher. Ces deux divisions prendront ensuite part aux manœuvres d'armée que doivent effectuer les 4°, 5°, 8° et 9° corps, sous la direction du général de Lacroix, vice-président du conseil supérieur de la guerre.

2º La 1º division de cavalerie (Paris), à laquelle sera adjointe la 2º brigade de cavalerie, et la 4º division (Sedan) exécuteront, sous la haute direction du général Burnez, membre du Conseil supérieur de la guerre, des tirs, des évolutions et des exercices de combat au camp de Sissone, du 27 août au 4 septembre, date fixée pour leur dislocation.

3° Les 2° et 5° divisions de cavalerie (Lunéville et Reims) effectueront des manœuvres analogues, au camp de Châlons, toujours sous la haute direction du général Burnez, du 4 au 11 septembre.

4° La 8° division de cavalerie (Dôle) est une division provisoire, composée des 6° et 6° brigade bis de cavalerie et d'un groupe d'artillerie du 6° corps; la 3° division de cavalerie (Meaux) est une division provisoire, formée avec la 7° et la 20° brigade de cavalerie et un groupe d'artillerie du 20° corps. Elles exécuteront, au camp de Châlons, sous la haute direction du général Durand de Villers, commandant la 8° division de cavalerie, des tirs, des évolutions et des exercices de combat d'une durée de huit jours.

La formation de divisions provisoires avec les brigades de cavalerie de corps d'armée constitue une tentative intéressante. Ces éléments, réunis exceptionnellement sous une volonté unique, comme en Allemagne, donne-ront-ils des résultats comparables à ceux obtenus par les divisions de cavalerie constituées en tout temps ? telle est la question qu'on se propose d'élucider.

L'allégement du fantassin. — Expériences aux manœuvres. Réformes prochaines. — On sait que, depuis longtemps déjà, sous l'impulsion du ministre de la guerre, après les manœuvres de 1907 et après l'établissement par le conseil supérieur de la guerre des données précises auxquelles il convenait de se rapporter, les deux commissions de l'allégement du fantassin et d'expériences du matériel roulant d'alimentation en campagne, présidées, la première, par le général Millet, commandant le 5° corps d'armée, à Orléans, membre du Conseil supérieur de la guerre, la deuxième, par le général Sil-

vestre, commandant la 7^e division d'infanterie, à Paris, ont poussé active ment leurs travaux.

Grâce à leurs efforts, la question semble enfin résolue. Toute une division du 5° corps, la 9°, expérimentera aux manœuvres les modifications proposées, et on espère que leur adoption suivra de près cette dernière expérience.

Habillement. — En voici le résumé: La capote reste le vêtement de marche, mais elle porte sur le col un capuchon roulé que l'homme met sur sa tête en cas de mauvais temps, le képi par-dessus. Deux pattes doublées de cuir permettent le port de la baïonnette et de l'outil, qui ne sont plus fixés au ceinturon.

La vareuse remplace la veste et la tunique. Elle est portée tout à fait exceptionnellement en marche. En temps normal elle reste sur les voitures. Elle comporte, elle aussi, deux pattes doublées de cuir pour la baïonnette et l'outil; elle a des manches à pattes et le col droit.

Les souliers diminuent de poids — plus de 300 grammes de moins.

Equipement et campement. — L'équipement est en cuir fauve. Les bretelles de suspension et les cartouchières restent ce qu'elles étaient.

Le ceinturon, qui ne porte plus de poids et n'a plus pour but que d'empêcher le vêtement de flotter, est réduit de largeur; il se serre par un ardillon à boucle.

La musette et le bidon — en aluminium — sont suspendus aux bretelles de suspension.

Les grosses marmites sont supprimées. Chaque homme porte une marmite individuelle en aluminium.

L'outil portatif, du côté gauche, est fixé à la patte de la capote.

Le sac enfin, de volume et de poids très réduits, est à peu de chose près ce qu'il était l'an dernier, pendant les expériences aux manœuvres de 1907.

Vivres. — L'homme ne porte plus sur lui qu'un jour de vivres.

Munitions. — Le chiffre des munitions sur le soldat est un peu augmenté.

Au total, avec ces modifications, le troupier, au lieu de 28 à 30 kilos, en porterait environ 20, maximum fixé par le conseil supérieur de la guerre.

C'est aux voitures du train de combat qu'il a fallu faire porter la différence. Ce train de combat est, par suite, modifié comme suit :

Il comprend:

1º Par compagnie: 1 voiture à bagages et à vivres (bagages des officiers et de la troupe, 1 jour de vivres officiers et troupe); une voiture à munitions, ne portant que des munitions, pour faire, par homme, un chiffre total un peu inférieur au chiffre admis autrefois; 1 cuisine roulante.

2º Par bataillon: 1 voiture médicale.

3º Par régiment, état-major et S. H. R.: 1 cuisine roulante, une voiture à bagages, 2 voitures d'outils, 1 forge.

Toutes ces voitures sont en principe attelées à deux chevaux. Il y aura lieu de voir, pendant les manœuvres, si certaines ne pourraient pas être attelées seulement à un cheval.

Loin de l'ennemi. elles marchent en principe avec leurs unités.

Près de l'ennemi, elles doivent être groupées. Des mesures spéciales réglementent la distribution des cartouches aux hommes. Au combat, elles se partagent en deux échelons.

Les cuisines roulantes devront permettre par leur emploi, et grâce à la distribution de la viande chaque soir pour toute la journée du lendemain, de donner aux hommes:

1° Le matin au départ : une soupe chaude, du café et un morceau de viande pour le repas de midi ;

2° A la grand'halte ou pendant l'arrêt de la manœuvre, immédiatement, un café chaud;

3° Le soir, aussitôt après l'arrivée, la soupe avec le reste de la ration de viande et de café.

BIBLIOGRAPHIE

Epée brisée. — L'auteur d'Epée brisée, dont nous avons rendu compte le mois de juin (page 527), craignant que nous nous soyons mépris sur ses intentions, nous écrit une lettre dont voici l'essentiel:

« J'ai voulu, tout en faisant la part de la situation créée par la francmaçonnerie, défendre les qualités foncières, toujours aussi réelles et aussi belles, de notre armée, qui en donne plus d'une preuve actuellement. J'ai voulu défendre la France que l'étranger juge mal sur les petits faits de quelques incidents malheureux. J'ai voulu défendre enfin la Russie et l'alliance franco-russe.

» Tel est le but de ce livre essentiellement politique et patriotique.

» Vous trouvez le sujet banal. Evidemment: il n'est qu'un cadre à thèse et doit forcément rester secondaire.

» Vous critiquez dans ce livre la partie la plus insignifiante et ne dites

pas un mot de la seule partie importante.

» J'espère que vous reconnaîtrez la justice (sic) de ma protestation, comme je reconnais moi-même le bien-fondé de votre critique sur la banalité du cadre!»

Cette bonne grâce nous désarme, et nous prenons acte, bien volontiers, des bonnes intentions de M. de Montalac.